## Accord de libre-échange Canada-États-Unis

Notre taux de syndicalisation ne se compare pas encore à ceux de l'Europe de l'Ouest ou du Nord, loin de là, mais 30 p. 100 de nos travailleurs sont syndiqués. Aux États-Unis, par ailleurs, le taux n'est que de 17 p. 100. Alors que la situation ne cesse de s'améliorer dans notre pays, je signale à regret qu'elle ne fait qu'empirer aux États-Unis.

Les subventions à l'agriculture qui ont été instaurées aux États-Unis sont jugées contraires au système et décrites comme des exceptions à la règle. On a qualifié de provisoires même celles qui existent depuis une dizaine d'années. En d'autres termes, elles vont à l'encontre du système actuel qui consiste à laisser les agriculteurs à eux-mêmes, non seulement sur le marché américain mais aussi sur le marché mondial.

C'est un autre domaine où le Canada a procédé différemment. Dans des institutions aussi diverses que la Commission canadienne du blé et les offices de commercialisation pour les aviculteurs, les producteurs laitiers et les producteurs d'oeufs, nous ne nous sommes pas contentés de mesures spéciales pour tirer nos agriculteurs d'embarras en temps de crise. Nous avons traité les agriculteurs et leurs familles comme des maillons indispensables de la collectivité, et leur avons reconnu des droits qui devraient comporter notamment certains principes d'organisation sociale pour éviter qu'ils soient à la merci des caprices d'un système de marché. Encore une fois, nous avons apporté à l'économie un principe d'organisation qui est radicalement différent de celui en vigueur aux États-Unis.

Le développement régional est un autre domaine. Surtout depuis la grande crise, nous avons reconnu au Canada que le développement régional était fondamental à la notion du Canada comme tel. Certains d'entre nous ont déployé de grands efforts, pendant le débat constitutionnel de 1981-1982, pour constitutionnaliser la notion d'égalité en matière de développement régional. Je puis vous assurer que la Constitution américaine ne prévoit rien de tel car, encore une fois, c'est la notion du marché qui prime.

Je vais au-delà de la philosophie de mon parti sur tout ce que j'ai soutenu au sujet des systèmes de valeur. On croit, dans tous les partis et dans toutes les régions, que les garçons et les filles de 1988 ne devraient pas avoir à s'établir à Toronto pour trouver du travail. Notre pays très diversifié se compose en réalité de quatre ou cinq entités économiques. Nous pensons que le gouvernement fédéral a l'obligation fondamentale de favoriser le développement économique régional. A notre avis, le gouvernement actuel ne s'en est pas convenablement occupé.

Le principe dont je parle revêt une importance cruciale. En tant que nation, nous nous sommes rendu compte de son importance pour notre développement économique, alors que, aux États-Unis, mises à part les mesures d'urgence prises par Roosevelt pendant les années 1930, dans le cadre de la Tennessee Valley Authority, la seule grande politique économique à avoir été préconisée par un gouvernement national en matière de développement régional a été de recourir au secteur militaire pour créer des emplois. La notion voulant que l'on doive

intervenir dans ce qu'il est convenu d'appeler les mécanismes naturels de fonctionnement du marché pour assurer une véritable égalité des chances et un véritable développement n'est pas une caractéristique essentielle du système d'idées canadien.

## Des voix: Bravo!

M. Broadbent: De même, au Canada, à l'instar de ce qui existe en Europe et dans de nombreux pays asiatiques, on a presque toujours eu comme principe que le gouvermenent, au même titre que chaque citoyen n'appartenant pas à l'administration de l'État, a un important rôle à jouer dans le domaine de la culture. De plus, nous avons vu quel rôle l'État démocratique peut jouer pour favoriser l'émergence des talents canadiens, que ce soit par Radio-Canada, par les règlements de la radiodiffusion qui exigent un contenu canadien, les subventions provinciales et fédérales aux grands projets artistiques, ou par les mesures fiscales destinées à encourager la publication de revues canadiennes et la mise sur pied de maisons d'édition. Cette tradition qui existe presque partout dans le monde n'existe à toutes fins utiles pas aux États-Unis.

Je désire démontrer que nos valeurs et celles des États-Unis diffèrent et nous distinguent. Nous avons des attitudes totalement différentes devant l'assurance-maladie, l'assurance-chômage, le syndicalisme, l'agriculture, le développement régional, la politique salariale et la culture. Bref, la vie au Canada est nettement différente de la vie aux États-Unis et, je le crois, nettement meilleure si l'on tient compte de ces aspects primordiaux.

## Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Beaucoup d'Américains partagent nos vues. Il ne forment cependant pas le courant dominant, mais il reste que les Eugene Debs et les Thomas Payne se sont illustrés, tout comme, avant eux, et dans un contexte différent, les Thomas Jefferson. De nos jours, il y a un courant moderne représenté par les Michael Harrington.

Jeudi soir dernier, à New York, j'assistais justement à une remarquable assemblée où nous avons souligné la contribution de Michael Harrington à la société américaine. J'étais heureux de participer à cette assemblée en compagnie d'Américains exceptionnels qui s'opposent à la tradition de leur pays parce qu'ils voudraient qu'il se donne un jour une autre tradition, en s'appuyant sur une tradition minoritaire qui remonte à la fondation de leur nation.

J'y ai rencontré des Américains comme Ted Kennedy, Gloria Steinem, Barbara Ehrenreich et Michael Harrington. Le plus intéressant, c'est qu'ils m'ont dit, en particulier, ce qu'ils ont maintes fois répété en public. Qu'il s'agisse de l'égalité des femmes, de l'assurance-automobile d'État dans les provinces de l'Ouest ou des programmes sociaux, comme Michael Harrington l'a mentionné, ces Américains comptent tous sur le Canada pour donner l'exemple et ils veulent que nous conservions notre indépendance.